



TITRE PROFESSIONNEL

Installateur en pompe à chaleur et climatisation

DURÉE DE LA FORMATION

- 595 heures en 1 an.

PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Un niveau minimal de scolarité est souvent requis, généralement un niveau CAP/BEP ou équivalent, de préférence dans un domaine lié à la maintenance, à l'électricité, ou au génie climatique.
- Une compréhension des principes de base de la physique, notamment en thermodynamique, est essentielle, car elle est directement appliquée dans la maintenance des systèmes de climatisation et de chauffage.

FICHE RNCP / CODE DIPLÔME

- [RNCP41871](#) / TP-01277

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 25/02/2031

COÛT DE LA FORMATION

- 8 223 €

Formation entièrement gratuite et rémunérée, sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.

LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Poser les unités extérieures et intérieures d'un système split, multipostes DRV ou d'une pompe à chaleur air/eau, en appliquant les règles de sécurité et les préconisations des constructeurs.
2. Raccorder les liaisons frigorifiques, électriques et hydrauliques des équipements installés, dans le respect des normes en vigueur et des exigences réglementaires liées aux fluides frigorigènes.
3. Mettre en service un équipement de climatisation ou une pompe à chaleur air/eau, en réalisant les contrôles préalables, la charge en fluide frigorigène et les réglages de l'installation de chauffage existante.
4. Paramétrer les éléments de régulation d'un système de climatisation ou d'une pompe à chaleur, afin d'assurer le fonctionnement optimal de l'installation selon les besoins du client.
5. Rédiger le rapport de mise en service et le document réglementaire relatif à la manipulation des fluides frigorigènes, puis restituer l'équipement au client en l'informant sur les conditions d'utilisation en toute sécurité.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature de la convention de formation.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du Groupe OZANAM LILLE).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves techniques du titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique, certification délivrée par le Ministère du Travail et des Solidarités.

Le titre peut être obtenu, soit :

- à l'issue d'une session d'examen dénommée « session titre » visant l'obtention du titre complet.
- par capitalisation de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles composant le titre. La session visant l'obtention d'un CCP est dénommée « session CCP ».
- par équivalence totale figurant dans l'arrêté de spécialité du titre visé.
- par cumul d'équivalences partielles ou de CCP.

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction du Pôle Formations afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.

Poursuite d'études : Baccalauréat professionnel Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables - Baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables.

Exemples de métiers : Climaticien - Installateur en chauffage et climatisation

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle d'une durée de 11h15 et qui comprend 5 phases.

- **Phase 1 : Installer un équipement monoposte (4h00).** En atelier, à partir de la notice constructeur et du schéma fourni, le candidat réalise la pose de l'unité intérieure et de l'unité extérieure (conditionnée sans fluide), la pose de la goulotte, le raccordement des liaisons frigorifiques et électriques, et le raccordement de l'évacuation des condensats. Un surveillant de sécurité électrique est obligatoirement désigné pour cette phase. Le candidat doit être en possession d'un avis favorable conforme à l'article 5.6.3 de la norme NF C 18-510.
- **Phase 2 : Étude de cas DRV (1h00).** En salle, à partir d'un plan et d'une notice d'installation, le candidat réalise une étude de cas écrite portant sur l'installation d'un équipement multiposte de type DRV. La correction est assurée par le jury à partir d'un guide dédié.
- **Phase 3 : Brasure forte sur pièce en cuivre (0h45).** En atelier, le candidat réalise un assemblage par brasure forte sur une pièce en cuivre, en effectuant les brasures sous azote, à partir du schéma fourni dans le dossier technique.
- **Phase 4 : Mise en service air/air (1h30).** En présence du jury, le candidat réalise dans l'ordre : le test de résistance mécanique et d'étanchéité sous pression d'azote, le tirage au vide, la charge en fluide frigorigène de type HFC, le contrôle d'étanchéité, la restitution de l'équipement au jury avec explication du fonctionnement, la récupération du fluide, et la remise des documents réglementaires. Jusqu'à 4 candidats peuvent être évalués simultanément. Le candidat doit posséder l'avis favorable NF C 18-510. Un référent technique titulaire de l'attestation d'aptitude F-GAS (tous types de fluides, classes A1 à A3) doit être désigné par le centre.
- **Phase 5 : Raccordement pompe à chaleur air/eau (4h00).** En atelier, le candidat réalise la mise en œuvre de supports de fixation de tuyauteries, le façonnage, la pose et l'assemblage de tuyauteries multicouches (ø 32 maxi), ainsi que les essais d'étanchéité.

Entretien technique (0h20 min)

En atelier, face à une pompe à chaleur air/eau raccordée à un réseau hydraulique de chauffage fonctionnel, le jury conduit un entretien avec le candidat sur la procédure de mise en service du réseau hydraulique. Cette modalité évalue la compétence « Mettre en service un équipement de pompe à chaleur air/eau » qui ne peut pas être évaluée en condition réelle dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel (1h00)

Passé sous surveillance, en salle, par l'ensemble des candidats simultanément. Il porte sur l'installation et la mise en service d'un équipement de pompe à chaleur air/eau. Les questions peuvent être de type QCM, semi-ouvertes ou ouvertes. La correction est réalisée par le jury à partir d'un guide de correction.

Questionnement à partir de production(s) (0h10 min)

Le candidat produit en amont de la session, sous surveillance, un document écrit illustré de photos (2 à 4 pages) décrivant les étapes de récupération et de réintroduction d'un fluide frigorigène de type HC sur un équipement thermodynamique. Le jury interroge ensuite le candidat sur trois points précis : la méthodologie de récupération totale du fluide HC, les caractéristiques des outillages utilisés, et les mesures de sécurité mises en œuvre, notamment celles liées à l'inflammabilité des fluides HC. Le responsable de session vérifie la conformité de la production avant cette modalité.

Entretien final (0h20 min)

Il clôt la session. Le jury dispose de l'ensemble du dossier candidat, dont le dossier professionnel. Il vise à s'assurer de la compréhension globale du métier, de la culture professionnelle et de la vision d'ensemble des contextes d'exercice.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 heures 05.



PROGRAMME DE FORMATION

Le titre professionnel Installateur en pompe à chaleur et climatisation forme des professionnels capables d'installer et de mettre en service deux grandes familles d'équipements thermodynamiques.

Le premier bloc de compétences couvre les systèmes de climatisation et pompes à chaleur air/air : installation d'équipements monopostes de type split-system, installation de systèmes multipostes à débit de réfrigérant variable (DRV), réalisation d'assemblages par brasure forte, et mise en service incluant le tirage au vide, la charge et la récupération de fluides frigorigènes fluorés (HFC) et hydrocarbures (HC).

Le second bloc de compétences porte sur les pompes à chaleur air/eau : raccordement hydraulique en tube multicouche, essais d'étanchéité, mise en service du réseau de chauffage et maîtrise des procédures réglementaires associées à la manipulation des fluides frigorigènes.

Tout au long de la formation, une attention particulière est portée aux exigences réglementaires et de sécurité : habilitation électrique (NF C 18-510), attestation d'aptitude F-GAS, respect des normes d'installation, traçabilité des interventions et relation client.

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite à la session de certification
- Taux de rupture
- Insertion professionnelle à 6 mois
- Taux de satisfaction

Aucune donnée à communiquer. Première validation du Titre professionnel Installateur en pompe à chaleur et climatisation (millésime 05) en 2027.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

NOUS CONTACTER

PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

Chargé de relations entreprises

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

Secrétaire

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu